

Rapport d'audit d'accessibilité numérique

Audit RGAA ENSAIT

Client	ENSAIT
Projet	Audit RGAA
Auteur(s)	Marie Koual
Destinataire(s)	Sabine CHLEBICKI
Date	10/03/2025

1	Introduction	3
1.1	Contexte	3
1.2	Accessibilité des pages auditées	3
1.3	Rappel du cadre légal.....	4
2	Empreinte Digitale & boscop.....	7
3	Annexe technique	8
3.1	Images	8
3.2	Couleurs.....	12
3.3	Tableaux	13
3.4	Liens.....	13
3.5	Scripts	15
3.6	Éléments obligatoires.....	15
3.7	Structuration de l’information.....	17
3.8	Présentation de l’information	19
3.9	Formulaire.....	21
3.10	Navigation	24
3.11	Consultation.....	25

1 Introduction

1.1 CONTEXTE

Ce rapport accompagne le relevé d'audit effectué sur le site « <https://www.ensait.fr/> ».

La méthodologie d'audit employée repose sur le référentiel français RGAA 4.1, consultable à l'adresse suivante : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/methode/criteres-et-tests/>

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités (tableau joint). Nous vous renvoyons donc au relevé pour prendre connaissance des autres cas.

De plus, toutes les occurrences d'une non-conformité ne sont pas listées dans le relevé. Par exemple : « De nombreux passages de texte devraient être structurés par des titres/listes », le relevé mentionne quelques occurrences, mais ne les cite pas toutes.

1.2 ACCESSIBILITE DES PAGES AUDITEES

Le site présente un niveau général d'accessibilité moyen.

L'audit de conformité réalisé révèle que :

- 51.79% des critères RGAA sont respectés (information à faire apparaître de manière *obligatoire* dans la déclaration d'accessibilité)
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 81%. Le taux de moyen de conformité du service en ligne s'obtient en faisant la moyenne des taux de conformité de chaque page.

Détail de la méthode de calcul

Légende : C = Conforme ; NC = Non-conforme ; NA = Non-applicable (aucun contenu de la page n'est concerné par le critère).

- Pour un critère donné, si au moins un contenu de l'échantillon est NC, le critère est NC pour l'échantillon ;
- Sinon si aucun contenu est NC sur l'ensemble de l'échantillon et si au moins un contenu de l'échantillon est C, le critère est C pour l'échantillon ;
- Sinon, le critère est NA pour l'échantillon.

Le taux de conformité de l'échantillon est le nombre de critères C divisé par le nombre de critères applicables (C + NC), multiplié par 100. La méthode de comptabilisation des C et NC appliquée lors de l'audit a été la suivante :

- Une C ou NC détectée sur un contenu récurrent sur toutes les pages du site, ou d'un ensemble de pages du site, n'est comptabilisée que sur la première page auditée de cet ensemble ;
- Sur les autres pages, ce critère est considéré comme non-applicable pour ce contenu, afin d'éviter de surcharger le relevé avec des éléments répétés. En revanche les contenus propres à ces pages sont testés également, et peuvent donner lieu à une C ou NC ;
- Pour des raisons de cohérence, certains critères sont réévalués sur toutes les pages. C'est le cas par exemple du critère sur la présence d'un titre de page qu'il est nécessaire de prendre en compte afin de vérifier le critère de pertinence de ce titre de page.

Pour plus de détails sur la compréhension du détail de calcul du taux de conformité, vous pouvez vous référer à [notre article de blog sur ce sujet](#) ¹.

¹ <https://boscop.fr/comprendre-taux-conformite-audit-accessibilite-numerique/>

Impact utilisateur

Les principales catégories d'utilisateurs qui sont impactés :

- Utilisateurs aveugles ou très malvoyants naviguant à l'aide d'un lecteur d'écran ;
- Utilisateurs malvoyants n'utilisant pas de technologie d'assistance, ou uniquement les fonctionnalités du navigateur ;
- Utilisateurs naviguant uniquement au clavier.

Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois impossible l'utilisation du site par ces utilisateurs. Les problèmes rencontrés, vont de la gêne significative, à l'impossibilité d'accéder à l'information, pour certains utilisateurs.

Priorisation

Parfois les non-conformités trouvées peuvent être nombreuses, il est possible de prioriser les corrections selon 4 axes :

- Selon les fonctionnalités et contenus essentiels du site : si votre site a pour vocation de donner accès à un compte utilisateur, il est impératif pour vos visiteurs de pouvoir réaliser prioritairement cette action sans entrave, quels que soient les critères du RGAA concernés ;
- Selon la criticité, via une sélection de critères prioritaires qui bloquent l'accès à certains contenus et certaines fonctionnalités ;
- Selon les niveaux de conformité. Le RGAA applique les 2 niveaux de conformité des WCAG 2.1 : simple A (A), double A (AA).
- Selon la facilité de mise en œuvre : certaines corrections sont extrêmement simples et donc très peu coûteuses à mettre en œuvre. Il est motivant pour les équipes techniques de les mettre en situation de succès dans la prise en compte de l'accessibilité en leur donnant en priorité des corrections simples à faire. La progression est alors rapide et motivante.

Il est important dans tous les cas de garder en tête que les corrections doivent permettre un meilleur accès aux contenus et services par les personnes potentiellement exclues en raison des erreurs d'accessibilité.

1.3 RAPPEL DU CADRE LEGAL

Vous pouvez retrouver notre analyse du cadre légal ainsi que des perspectives liées à l'accessibilité numérique directement sur notre [blog](#) ²

Entités	Autorité de contrôle	Obligations déclaratives	Obligation de conformité	Sanction	Date de début de l'application des sanctions
Public	ACROM	Mention +	Oui, à 100 %	25 000 € max (obligations déclaratives)	Déjà en vigueur
Privé mission public		Déclaration +		50 000 € max (obligation de conformité)	
		Schéma pluriannuel			

² <https://boscop.fr/loi-accessibilite-numerique/>

<p>Entreprise CA ayant un chiffre d'affaires > supérieur à 250 000 000 €</p>				<p>25 000 € max (obligations déclaratives)</p>	
<p>Service : téléphonie, média audiovisuel, e-commerce, bancaire, transport (sauf entreprise moins de 10 personnes et CA ayant un chiffre d'affaires < inférieur à 2 000 000 €</p>	<p>Dépend du type de service</p>	<p>Déclaration</p>		<p>Dépend du type de service Exemple pour le service e-commerce : contraventions de la 5e classe + Possible astreinte journalière 3 000 € avec un max cumulé de 300 000 €</p>	<p>À partir du 28 juin 2030 pour les services existants (1) À partir du 28 juin 2025 pour les nouveaux services</p>

Validité de la déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est valide à partir de sa date de publication. Elle doit être mise à jour :

- À la date de modification substantielle ou de refonte du site concerné.
- 3 ans après la date de publication de la déclaration ou
- 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel, pour les personnes qui appliquent la méthode technique.

Il peut cependant être souhaitable d'actualiser plus régulièrement la déclaration d'accessibilité, y compris pour une même version de la méthode technique, afin de souligner les efforts réalisés et de mettre à jour le pourcentage de critères respectés.

Publication de la déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est publiée sur internet dans un format **accessible**.

Pour les sites internet, la déclaration d'accessibilité est publiée sur le site internet concerné. Elle est mise à disposition au sein d'une page accessibilité, directement accessible depuis la page d'accueil et depuis n'importe quelle page du site.

Pour les applications mobiles, elle est disponible sur le site internet de l'organisme qui a développé l'application ou apparaît avec d'autres informations disponibles lors du téléchargement de l'application. L'état de conformité est précisé au sein de l'application.

Pour les autres services de communication au public en ligne, elle est disponible sur le site internet des organismes responsables de leur gestion ou de leur mise à disposition.

Réponse aux usagers

L'organisme concerné fournit en ligne aux utilisateurs la possibilité de faire des réclamations relatives à l'accessibilité de ses services de communication au public en ligne. Il accuse réception de ces réclamations conformément aux dispositions de [l'article R112-3](#)³ du code des relations entre le public et l'Administration. L'accusé de réception comporte les informations mentionnées à [l'article R112-5](#)⁴ du même code.

L'organisme concerné répond à toute réclamation dans un délai d'une semaine à compter de sa date d'envoi. Si la réclamation de l'utilisateur soulève une ou plusieurs questions complexes justifiant un délai d'examen plus long, la réponse indique un délai raisonnable pour la réponse définitive. Le caractère complexe des questions soulevées doit dûment être motivé.

L'utilisateur doit s'identifier dans sa réclamation en suivant les prescriptions de [l'article R112-9-1](#)⁵ du même code.

Si les informations transmises par l'utilisateur dans sa réclamation sont incomplètes ou ne sont pas suffisamment claires, l'organisme concerné lui demande de les compléter ou de les clarifier et lui communique le délai raisonnable de traitement ou sa réponse définitive après réception des compléments demandés.

Obligations d'affichage

Mention sur la page d'accueil

Sur la page d'accueil au moins, vous êtes tenus d'afficher ce niveau. Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité.

Aux vues du résultat constaté sur votre audit, la mention rédigée doit être : « Accessibilité : partiellement conforme »

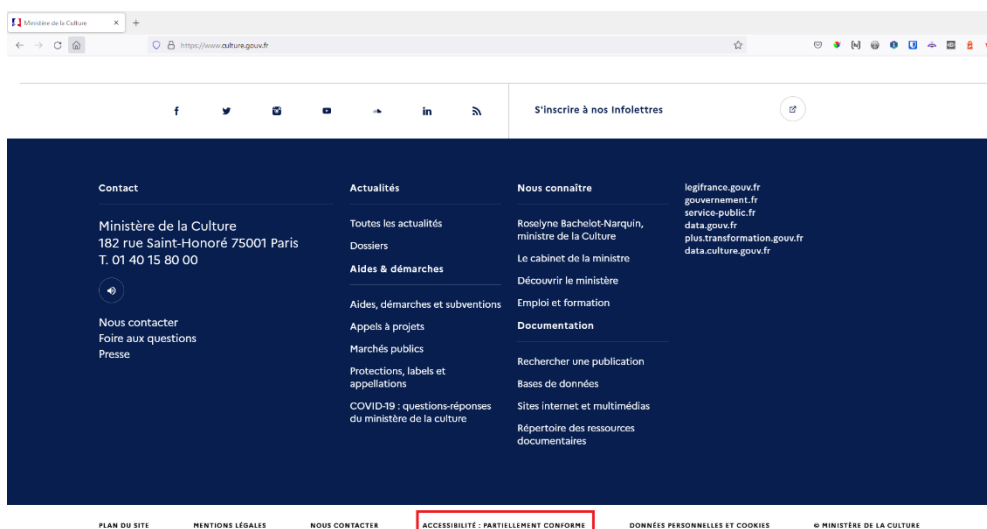


Figure 1 : Le site culture.gouv.fr par exemple, affiche cette mention dans son pied de page, en faisant un lien vers sa déclaration d'accessibilité.

³ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031367338

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031369981

⁵ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033288123

Déclaration d'accessibilité

Vous êtes tenus de publier une déclaration d'accessibilité. Le RGAA 4 vous en fournit un modèle ⁶ et le détail et le présent rapport dispose de toutes les informations nécessaires pour la remplir.

Sur demande, un modèle de déclaration d'accessibilité peut vous être fourni.

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Vous devez également mettre en place un schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans annuels de mise en application de ce schéma. Le RGAA 4 en définit les contours et les éléments à détailler ⁷. Ces documents doivent être accessibles depuis les déclarations d'accessibilité des sites

À titre d'exemple, consultez le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de la BNF ⁸ et son plan annuel ⁹.

2 Empreinte Digitale & boscop

Boscop, à l'origine « Empreinte Digitale » est une agence numérique créée en novembre 1993. L'entreprise s'est transformée en SCOP fin janvier 2020, 32 collaborateurs sont ainsi devenus coopérateurs.

L'entreprise créatrice de solutions numériques responsable évolue et devient **boscop** en janvier 2025, le nom change, mais le reste est identique : mêmes équipes, même expertise et expérience, même passion !

⁶ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/declaration-accessibilite/>

⁷ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/schema-pluriannuel/>

⁸ <https://www.bnf.fr/fr/schema-pluriannuel-daccessibilite-numerique-2021-2023>

⁹ <https://www.bnf.fr/fr/plan-annuel-2023-schema-pluriannuel-daccessibilite-numerique-2021-2023>

3 Annexe technique

3.1 IMAGES

Recommandation

Donner à chaque [image porteuse d'information](#) une [alternative textuelle](#) pertinente et une [description détaillée](#) si nécessaire. Lier les [légendes](#) à leurs images. Remplacer les [images textes](#) par du [texte stylé](#) lorsque c'est possible.

Images porteuses d'information - Critères 1.1 & 1.3 [A]

Ces images apportent une information et peuvent causer des problèmes de compréhension pour les aveugles et les grands malvoyants qui vont écouter les contenus avec un lecteur d'écran si elles ne sont pas correctement restituées.

Constat

Le site contient des images porteuses d'information avec des alternatives vides ou mal renseignées :

Ils nous ont apporté leur soutien



Figure 1 : Ces images sont porteuses d'information mais n'ont pas d'alternative

Ces images apportent une information et peuvent causer des problèmes de compréhension pour les aveugles et les grands malvoyants qui vont écouter les contenus avec un lecteur d'écran.

Corrections

Saisir une alternative pour les images porteuses d'information afin de restituer l'information à tous les utilisateurs. L'alternative peut être indiquée dans l'un des attributs suivants : `alt`, `aria-label`, `aria-labelledby` ou `title`

Le cas particulier des images légendées

Les images légendées doivent par ailleurs respecter le critère 1.1 et le critère 1.3 relatifs aux images porteuses d'information. De fait, on doit sanctionner ces images si l'alternative n'est pas présente ou pas pertinente. On peut considérer que l'alternative attendue d'une image légendée qui ne porte pas d'information doit correspondre à la description fonctionnelle de l'image. Par exemple expliquer exactement ce qu'il y a dans une image, ces descriptions doivent être détaillées mais brèves.

Images de décoration - Critère 1.2 [A]

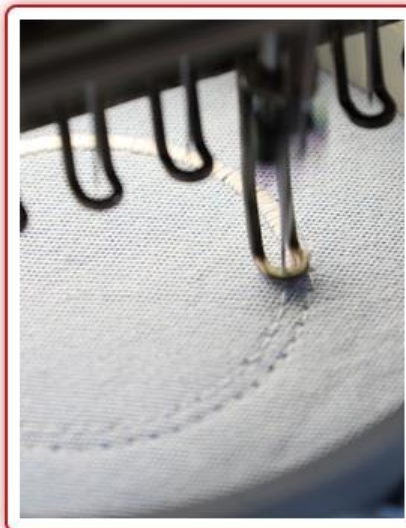
Ces images n'apportent aucune information et peuvent causer des problèmes de compréhension pour les aveugles et les grands malvoyants qui vont écouter les contenus avec un lecteur d'écran.

Constat

Le site contient des images décoratives avec une alternative renseignée :



alt="Façade de l'ENSAIT"



alt="Broderie sur textile"



alt="Machine maille textile"



alt="Escaliers de l'ENSAIT avec statue au centre"

Figure 2 : Ces images de décoration ont une alternative renseignée

Corrections

Il faut que les images de décoration soient ignorées par les technologies d'assistance, soit :

- Ajouter un attribut alt vide ;
- Ajouter un attribut `aria-hidden="true"` ou `role="presentation"`.
- Pour les images vectorielles `<svg>...</svg>`, vérifiez :
 - La présence de la propriété `aria-hidden="true"` ;
 - L'absence d'alternative entre les balises `<object>` ;
 - L'absence de propriétés ARIA visant à labelliser l'image (e.g. `aria-label`, `aria-labelledby`, `aria-describedby`).

Description détaillée - Critères 1.6 & 1.7 [A]

Certaines images apportent des informations complexes qui ne peuvent être indiquées en quelques mots dans l'alternative. Cela peut impacter les utilisateurs navigants à l'aide d'un lecteur d'écran qui n'auront pas l'ensemble des informations nécessaires pour comprendre l'intérêt de l'image, il est donc nécessaire d'ajouter une description complémentaire qui permet de détailler davantage l'image.

Constat

Le site contient des images porteuses d'informations nécessitant une description détaillée, cependant les descriptions détaillées sont absentes :

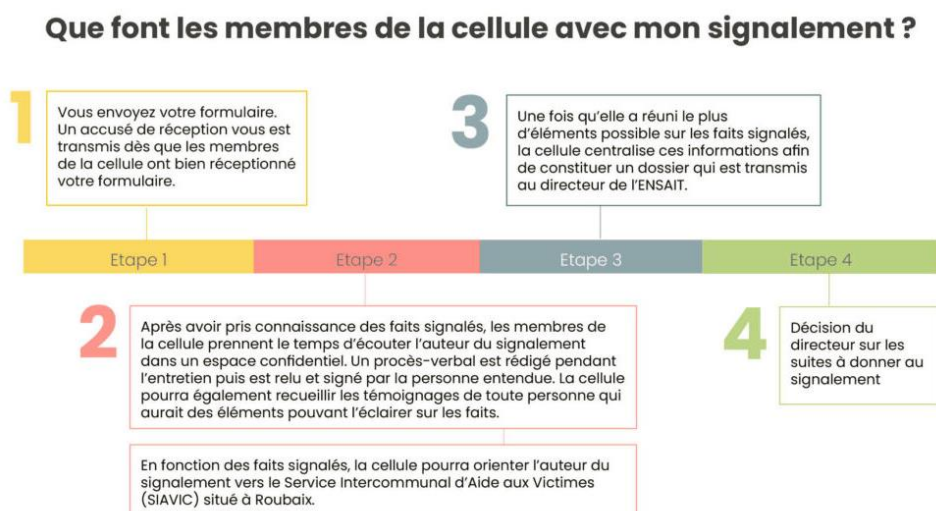


Figure 3 : L'image apporte des informations qui ne sont pas décrites dans une description détaillée

Corrections

Le contenu associé aux images nécessitant une description détaillée en complément des alternatives textuelle peut être inséré via :

- Un lien adjacent à l'image qui contient l'adresse d'une page ou d'un emplacement dans la page contenant la description détaillée ;
- Un ou plusieurs passages de texte identifiés par un id et liés par une propriété `aria-describedby` sur le modèle `aria-describedby="ID1 ID2 ID3..."`.

Note : Pour assurer une compatibilité maximum avec les agents utilisateurs, notamment Internet Explorer 11, il est recommandé d'implémenter un `tabindex="-1"` sur les passages de textes qui ne sont pas des éléments interactifs (bouton, liens, éléments de formulaires, etc.).

Malgré la présence d'une description détaillée, l'attribut `alt` doit être rempli. Une référence à l'emplacement de la description détaillée, ainsi qu'une information concise de l'information donnée par l'image doivent être présentes.

Note technique : L'attribut `longdesc`, bien que valide par le WCAG, n'est pas correctement supporté par les technologies d'assistance et le contenu est inaccessible aux utilisateurs autres que les lecteurs d'écran. C'est pourquoi, il est préférable d'inclure la description longue sur la même page que l'image ou via un lien adjacent.

Légende d'image - Critère 1.9 [A]

Lorsque l'image possède des informations telles que le copyright, une date, un auteur, etc., il est nécessaire qu'elles soient correctement associées à l'image. Sans cette liaison, les utilisateurs aveugles

pourraient penser que ces informations sont liées au contenu et donc altérer la compréhension du contenu.

Constat

Le site contient des images avec des informations qui ne sont pas liées correctement à l'image par une légende :

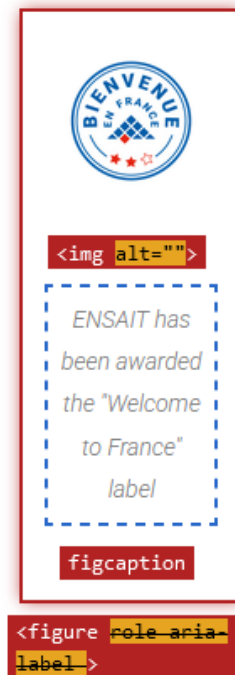


Figure 4 : La légende n'est pas correctement reliée à l'image

Corrections

L'image et la légende doivent être regroupées au sein d'une balise `<figure>`, qui doit avoir un `role="figure"`. Ensuite, sur cette balise `<figure>`, il faut placer un attribut `aria-label` qui reprend le contenu de la balise `<figcaption>` (attention la démonstration d'images légendées dans la section ressources correspond aux recommandations RGAA 3).

Note technique

L'implémentation d'un attribut WAI-ARIA `role="group"` ou `role="figure"` sur l'élément parent `<figure>` est destiné à pallier le manque de support actuel des éléments `<figure>` par les technologies d'assistance. L'utilisation d'un élément `<figcaption>` pour associer une légende à une image impose au minimum l'utilisation d'un attribut WAI-ARIA `aria-label` sur l'élément parent `<figure>` dont le contenu sera identique au contenu de l'élément `<figcaption>`. Pour s'assurer d'un support optimal, il peut également être fait une association explicite entre le contenu de l'alternative textuelle de l'image et le contenu de l'élément `<figcaption>`, par exemple :

```
<figure role="figure" aria-label="Photo n°1 - crédit xxx"><figcaption>Photo n°1 : crédit xxx</figcaption></figure> .
```

Les attributs WAI-ARIA `aria-labelledby` et `aria-describedby` ne peuvent pas être utilisés actuellement par manque de support par les technologies d'assistance.

Les images légendées doivent par ailleurs respecter le critère 1.1 et le critère 1.3 relatifs aux images porteuses d'information. Donc même si une image est considérée comme une image de décoration, si elle se trouve dans une structure d'image légendée, il faudra lui fournir une alternative d'image.

Ressources

- [Fiche 1 : Quand une image vaut mille mots — Contribuer sur le web de manière accessible](#)
- [Fiche 9 : Images — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Démonstration d'images légendées](#)
- [Comment décrire une image \(en anglais\)](#)
- <https://www.scottohara.me/blog/2019/01/21/how-do-you-figure.html>
- <https://thoughtbot.com/blog/alt-vs-figcaption>

3.2 COULEURS

Recommandation

Ne pas donner l'[information](#) uniquement par la couleur et utiliser des [contrastes](#) de couleurs suffisamment élevés pour les textes, les [composants d'interface](#) ou les éléments porteurs d'informations.

Contrastes - Critères 3.2 & 3.3 [AA]

Lorsque les contrastes entre le texte ou les composants et l'arrière-plan sont insuffisants, les utilisateurs malvoyants ou ayant des difficultés à percevoir les couleurs peuvent avoir des problèmes pour percevoir les textes ou savoir où positionner la souris pour activer certains composants d'interface.

Constat

De nombreux contrastes ne sont pas suffisants sur le site.

Concours et admissions

Journées portes ouvertes

Nous contacter

Figure 5 : Le contraste entre le texte et l'arrière-plan n'est pas assez élevé (2.08 :1 au lieu de 4.5:1)

Corrections

Rappel :

- Jusqu'à 150 % pour la taille de police par défaut (ou 24px) sans effet de graisse et jusqu'à 120 % (ou 18,5px) avec effet de graisse : 4.5:1 requis ;
- Pour les tailles de police de plus de 150 % (24px) sans effet de graisse et plus de 120 % (18,5px) avec effet de graisse : 3:1 requis.
- Les composants graphiques porteurs d'information doivent avoir un contraste de 3:1 minimum

Vous pouvez foncer les couleurs pour obtenir le rapport de contraste exigé. Contrôlez les contrastes grâce à l'extension Firefox [WCAG Contrast Checker](#) ou l'outil [Colour Contrast Analyser](#). Trouvez des couleurs suffisamment contrastées avec [Contrast Finder](#).

Si la charte graphique ne peut être modifiée, fournissez une méthode aux utilisateurs pour consulter le site avec des contrastes suffisants. Ceci peut se réaliser simplement avec une fonctionnalité JavaScript et une surcharge CSS des couleurs.

Vous pouvez voir un exemple de ce type de mécanisme sur le [site de la communauté du Pays Basque](#). Dans le menu d'accessibilité, vous trouverez une option qui permet d'afficher le site avec des contrastes renforcés ou inversés.

Un composant d'interface est un élément avec lequel l'utilisateur peut interagir, par exemple un bouton, un lien, une zone de saisie.

Ressources

- [Fiche 6 : Couleurs — Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Fiche 10 : Informations par la forme et la couleur — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Outil de vérification des contrastes](#)

3.3 TABLEAUX

Recommandation

[Associer](#) correctement les [tableaux de données à leur titre](#), donner à chaque [tableau de données complexe](#), un [résumé](#), identifier clairement les cellules d'en-tête, utiliser un mécanisme pertinent pour lier les cellules de données aux [cellules d'en-tête](#). Pour chaque [tableau de mise en forme](#), veiller à sa bonne linéarisation.

Tableaux de mise en forme – Critères 5.3 & 5.8 [A]

Les aveugles et grands malvoyants qui accèdent au contenu par l'intermédiaire d'un lecteur d'écran parcourent le contenu de manière séquentielle. La présence de tableaux de présentation utilisant des attributs relatifs aux tableaux de données va générer une vocalisation inutile, suivant le nombre de tableaux présents dans la page, cela peut aller de la simple gêne à l'impossibilité de consulter la page.

Constat

Les tableaux de mise en forme utilisent une structuration HTML dédiée aux tableaux de données : ils n'ont pas de `role=presentation`.

Correction

Modifier la structuration des tableaux de présentation de manière à respecter ces règles :

- Ajouter `role='presentation'` à la balise `<table>` ;
- Supprimer les balises `<caption>`, `<th>`, `<thead>`, `<tfoot>`, `<colgroup>` des tableaux de mise en forme (balise `<table>`) ;
- Supprimer les attributs `scope`, `headers`, `axis`, `role="rowheader"` et `role="columnheader"` des cellules du tableau de mise en forme (balise `<td>`).

3.4 LIENS

Recommandation

Utiliser des [intitulés de liens](#) explicites, grâce à des informations de [contexte](#) notamment.

Intitulés de liens explicites - Critère 6.1 [A]

Les utilisateurs aveugles et grands malvoyants qui accèdent au contenu par l'intermédiaire d'un lecteur d'écran et la plupart des déficients visuels ne peuvent pas voir l'ensemble des contenus de la page. Dans ce contexte, en l'absence d'intitulés de lien explicites ou en présence de liens sans intitulé, ces utilisateurs

peuvent être dans l'incapacité d'utiliser les contenus faute de pouvoir déterminer les actions associées aux liens.

Les personnes en situation de handicap moteur, naviguant à la voix, en l'absence d'intitulés explicites, peuvent devoir réaliser beaucoup d'actions pour tester les liens, ce qui rend l'utilisation de la page excessivement complexe.

Enfin, les utilisateurs ayant un handicap mental ou cognitif, en l'absence d'intitulés explicites, peuvent être dans l'incapacité de les comprendre et les utiliser.

Constat

Un certain nombre de liens n'ont pas d'intitulés explicites.

Recommandation : de plus, attention à la longueur des intitulés de liens composites (texte structuré + images), si le but est d'augmenter la surface de la zone de clic, il pourrait être intéressant de limiter le lien à l'intitulé du titre et de gérer via CSS ou JS l'augmentation de la surface de cette zone de clic

Correction

Afin de pouvoir disposer d'intitulés pertinents, il est nécessaire de faire les corrections suivantes :

- Pour les liens composites (constitués de texte et d'images), la plupart du temps, les images doivent avoir des alternatives vides ;
- Pour les liens images, modifier l'alternative de l'image afin de rendre le lien explicite ;
- Enfin pour les liens textuels, il faut modifier le lien ou son contexte afin de rendre le lien explicite.

Définition d'un contexte de lien

Le contexte du lien représente les informations supplémentaires (on parle d'informations de contexte) qui peuvent être mises en relation par un programme informatique avec l'intitulé du lien. Les informations de contexte qui permettent de compléter l'intitulé du lien sont les suivantes :

- Le contenu de la phrase dans laquelle le lien texte est présent ;
- Le contenu du paragraphe (balise `<p>`) dans lequel le lien texte est présent ;
- Le contenu de l'item de liste (balise ``) ou le contenu d'un item de liste parent (balise ``) dans lequel le lien texte est présent ;
- Le contenu du titre (balise `<hx>`) précédent le lien texte ;
- Le contenu de la ou les cellule(s) d'en-tête de tableau (balise(s) `<th>`) associée(s) à la cellule de donnée (balise `<td>`) dans laquelle le lien texte est présent ;
- Le contenu de la cellule de donnée (balise `<td>`) dans laquelle le lien texte est présent.

Note : l'un des 6 contextes de lien combiné à l'intitulé du lien doit permettre de comprendre la fonction et la destination du lien.

Liens sans intitulés - Critère 6.2 [A]

Un lien sans intitulé est généralement constitué d'un lien image, avec une image (`` ou `<svg>`) contenant une alternative vide, ou bien d'un lien réalisé avec une police d'icônes sans texte hors écran. Les liens sans intitulés sont un problème pour les utilisateurs aveugles qui ne peuvent pas deviner la fonction et destination du lien, mais également pour les utilisateurs handicapés moteurs navigants à la voix, qui ne disposent alors d'aucun texte à vocaliser pour activer ces liens.

Constat



Figure 6 : Le liens image a une alternative vide, il n'a donc pas d'intitulé

Correction

- Ajouter un texte hors écran pour les liens réalisés à l'aide d'une police d'icônes.
- Ajouter des alternatives pertinentes (expliquant la fonction et la destination) aux images pour les liens constitués uniquement d'images ;
- Ajouter pour les liens constitués d'images vectorielles (`<svg>...</svg>`) ;
- un attribut `role='img'` sur la balise `<svg>` ;
- un attribut `aria-label` contenant l'intitulé du lien ;
- une balise `<title>` dans le `<svg>` avec un contenu identique à l'attribut `aria-label`.

Note : Le titre de lien (attribut `title`) ne peut pas servir d'intitulé puisqu'il peut ne pas être restitué par les technologies d'assistance. C'est notamment pour cette raison qu'il ne doit être utilisé que si nécessaire, pour apporter une information complémentaire.

Ressources

- [Fiche 5 : Liens — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Technique de mise en accessibilité des polices d'icônes \(anglais\)](#)
- [SVG : Comment bien faire ?](#)
- [Agrandir les zones de clic \(anglais\)](#)

3.5 SCRIPTS

Recommandation

Donner si nécessaire à chaque [script](#) une [alternative](#) pertinente. Avertir ou permettre le contrôle des scripts qui initient un [changement de contexte](#). Rendre possible le contrôle de chaque code [script](#) au moins [par le clavier et](#) par [tout dispositif de pointage](#) et s'assurer de leur [compatibilité avec les technologies d'assistance](#) notamment pour les [messages de statut](#).

Critères

La partie Script fait l'objet d'un document à part traitant de ces problématiques techniques dans le détail.

3.6 ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

Recommandation

Vérifier que dans chaque page Web, le code source généré respecte [les règles d'écriture](#) correspondant au [type de document](#), que le [titre](#) est pertinent et la [langue par défaut](#), indiquée. Vérifier que les balises ne

sont pas utilisées [uniquement à des fins de présentation](#), que [les changements de langues](#) et de direction de [sens de lecture](#) sont indiqués.

Titre de page - Critères 8.5 & 8.6 [A]

Le titre des pages, affiché dans l'onglet du navigateur, mais également dans l'historique de navigation, est un élément essentiel pour de nombreux utilisateurs. Pour les utilisateurs de lecteur d'écran par exemple, c'est le premier élément de la page qui est restitué, et il peut être restitué à volonté pour redonner du contexte. Pour les utilisateurs dont les stratégies de navigation reposent sur le parcours de leur historique de navigation, le titre de la page permet de retrouver une page précise.

Il est des cas particuliers, comme les pages dont le contenu est une liste de résultats paginés (ex. : les résultats de recherche), pour lesquels le titre doit refléter la nature de la recherche ainsi que le numéro de page en cours de consultation.

Constat

Le site utilise bien des titres de page, mais certains d'entre eux ne sont pas pertinents.

Correction

Modifier les titres de pages afin qu'il puisse signifier à l'utilisateur la page en cours de consultation ainsi que le nom du site. Pour les collections de pages utilisant une pagination, le n° de la page courante doit figurer dans le titre de la page.

Balises utilisées à des fins de présentation - Critère 8.9 [A]

L'impact est étroitement lié au volume des problèmes et à leur nature, néanmoins tous les problèmes qui peuvent générer des incompréhensions et des ambiguïtés dans la restitution devraient être traités sans délai.

Les personnes aveugles et grands malvoyants utilisent des lecteurs d'écrans qui s'appuient sur la sémantique des balises, telle qu'elle est fournie par le navigateur, pour restituer le contenu et proposer des fonctionnalités de navigation dans le contenu. Si l'utilisation des balises est détournée, la restitution peut devenir incompréhensible et les fonctionnalités de navigation dans les contenus inopérantes ou donner des résultats particulièrement inattendus.

Constat

Le site utilise des balises uniquement pour créer des effets de présentation ou pour en détourner l'usage tel que défini par la spécification HTML5.

Par exemple de nombreux paragraphes sont écrits avec des `<div>`. Cela peut poser des problèmes à l'utilisateur qui utilise une technologie d'assistance (lecteur d'écran, plugin...) lui permettant de naviguer rapidement dans la page de paragraphe en paragraphe.

Correction

- Remplacer toutes les balises `<div>` qui structurent des blocs de texte par des balises `<p>` ou insérer une balise `<p>` dans les balises `<div>` concernées.
- Supprimer les sauts de lignes multiples `
` et les paragraphes vides qui servent à créer de l'espacement entre les blocs de texte, et les remplacer par du CSS.
- **Etc.**

Ressources

- [Fiche 1 : Gabarit général — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 8 : Respecter la distinction fond et forme - Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

3.7 STRUCTURATION DE L'INFORMATION

Recommandation

Utiliser des [titres](#), des [listes](#), et des citations pour structurer l'information. S'assurer que la structure du document est cohérente.

Titres - Critère 9.1 [A]

Les titres de sections (éléments `<h1>` à `<h6>`) permettent aux technologies d'assistance (lecteur d'écran ou plugin dédié) de fournir une sorte de table des matières de la page, utilisable pour accéder directement aux différentes parties de la page. Pour que cette stratégie soit efficace, les titres de sections doivent être organisés de façon logique et représentative de la structure du contenu.

Astuce : pour valider la structure de votre page, vous pouvez utiliser l'extension [Firefox HeadingsMap](#). Lorsque l'extension est active, sélectionnez l'onglet « Headings » et vérifiez la cohérence et l'imbrication des titres.

Constat



De plus, sur le site, certains titres sont dans un ordre incohérent :

- Textes semblables à des titres mais qui ne sont pas structurés par des balises `<hX>`
- Ordre des titres illogique
- Titres qui ne devraient pas en être

Note : Les titres doivent servir à identifier et délimiter les blocs de contenu et non pas à la mise en forme.

Les titres présents dans les fenêtres modales doivent être gérés à part de la page. Il faut donc partir de zéro pour la hiérarchie dans ces fenêtres, comme pour une page indépendante. Le premier titre d'une fenêtre modale sera donc un titre de niveau 1.

Correction

Chaque texte qui est utilisé comme titre doit être structuré via :

- L'utilisation de balise `<hX>`
- Ou via l'utilisation du `role="heading"` avec l'attribut `aria-level`

Ressource

- [Heading off confusion: When do headings fail WCAG? \(artocle TPGI, anglais\)](#)

Structure de document - Critère 9.2 [A]

Les lecteurs d'écrans ou certains plug-ins de navigateurs proposent des moyens de navigation rapide fondés sur les éléments de structure du document en HTML5.

En leur absence, les personnes aveugles et grands malvoyants peuvent avoir des difficultés à identifier les grandes zones du document ou à circuler rapidement dans la page, par exemple sur les éléments de navigation. Les handicapés moteurs verront quant à eux les fonctionnalités d'accès rapides aux grandes zones du document inopérantes.

Constat

Sur les sites, certaines zones de contenu ne sont pas correctement identifiées, notamment la zone « footer ».

Correction

De manière générale il faut :

- Identifier les zones de navigation (et uniquement celles-ci) avec la balise `<nav>` et le `role="navigation"`, on utilisera la propriété `aria-label` pour titrer ces éléments de navigation si plusieurs éléments de navigation se trouvent sur la page (navigations principales & secondaires, fil d'Ariane, etc.), par exemple : `<nav role="navigation" aria-label="menu principal">`;
- Identifier la zone d'en-tête avec la balise `<header>` et le `role="banner"`;
- Identifier la zone de recherche avec la propriété `role="search"`;
- Identifier la zone de contenu principale avec la balise `<main>` et le `role="main"`;
- Identifier la zone de pied de page avec la balise `<footer>` et le `role="contentinfo"`.

Ce critère est très fortement relié au critère 12.6 qui exige la présence des attributs `role` avec la valeur adéquate.

Listes - Critère 9.3 [A]

Les listes sont un élément important de structuration, car elles représentent des points de navigation pour les utilisateurs aveugles. Structurer les listes de liens en liste HTML fournit à ces utilisateurs un moyen rapide de les sauter plutôt que d'avoir à les parcourir entièrement pour atteindre le contenu suivant.

Constat

Le site propose des contenus présentés sous forme de liste mais qui n'utilisent pas correctement les formats de liste HTML.

Corrections

Pour tout contenu présenté comme des listes, celles-ci doivent être structurées par l'utilisation des balises :

- `` et `` pour les listes non ordonnées
- `` et `` pour les listes ordonnées
- `<dl>` et `<dt>`, `<dd>` pour les listes de termes et leurs définitions

3.8 PRESENTATION DE L'INFORMATION

Recommandation

Utiliser des [feuilles de styles](#) pour [présenter de l'information](#). S'assurer que l'information reste [compréhensible](#) lorsque les feuilles de styles sont désactivées. Vérifier l'effet de l'agrandissement à 200 % de la [taille des caractères](#) et de la redéfinition des propriétés d'espacement sur la lisibilité. S'assurer que les liens sont correctement identifiables, que la [prise de focus](#) est signalée et que l'utilisateur a le contrôle des contenus additionnels qui deviennent visibles au survol ou au focus. S'assurer que les [contenus cachés](#) sont ignorés par les technologies d'assistance et que l'information n'est pas donnée uniquement par la [forme, taille ou position](#) d'un élément.

Contenu disponible sans styles – Critère 10.2 [A]

L'utilisateur doit être en mesure de consulter le site avec des styles personnalisés. Aucune information ne doit donc être fournie par le biais des feuilles de style (images de fond ou contenus générés via CSS).

Constat

Certains contenus ne sont pas visibles lorsque les styles sont désactivés



Mot-clé



Figure 8 : Le bouton de validation de la recherche n'est pas visible lorsque les styles sont désactivés

Corrections

S'il s'agit d'une image de fond, préférez l'insertion dans le flux de la page d'une balise `` avec une alternative pertinente.

S'il s'agit d'un contenu inséré depuis les CSS via `content : ''`, préférez l'insertion dans le flux de la page d'un texte via une balise pertinente.

S'il s'agit de contenu généré via CSS pour une police d'icône par exemple, utiliser une technique accessible (cf. ressource) pour intégrer les polices d'icônes avec un texte hors-écran, sur ce modèle, par exemple :

```
<p class="s-labour3 cGrey loop-item-info">
  <i class="icon-clock" aria-hidden="true"></i>
  <span class="visually-hidden">horaires</span>
  14 h 30 et 16 h
</p>
```

Contenu compréhensible sans styles – Critère 10.3 [A]

Un utilisateur aveugle n'a pas accès à la mise en forme qui parfois est porteuse d'informations importantes, notamment des relations entre les éléments.

Il est important de ne pas implémenter les textes dans l'ordre visuel, mais bien dans l'ordre logique de dépendance et hiérarchie des éléments. Le contenu doit rester compréhensible sans les feuilles de styles (vous pouvez tester vos contenus en désactivant les feuilles de styles).

C'est souvent le cas par exemple de date ou catégorisation d'élément qu'on souhaite positionner visuellement au-dessus ou à gauche du titre. Pour faciliter ensuite la mise en forme via CSS, généralement on va également placer ces éléments avant le titre dans le code source. Mais, pour un utilisateur aveugle qui a une lecture linéaire, qui suit l'ordre de succession dans le code source, il y a de fortes chances pour qu'il y ait des ambiguïtés de compréhension du fait de cette succession illogique.

Constat



Figure 9 : Lorsque les styles sont désactivés l'ordre des informations ne permet pas de comprendre l'information

Correction

Mettre les éléments HTML dans un ordre cohérent en veillant à avoir du contexte puis utiliser le positionnement CSS3 du Modèle de boîte flexible (**flexbox**) pour corriger l'ordre visuel sans modifier l'ordre du flux HTML.

Lien dont la nature n'est pas évidente – Critère 10.6 [A]

Les déficients visuels pourraient ignorer des liens, dont la nature ne serait pas évidente, si ces derniers ne sont pas visuellement discernables du reste du texte dans lequel ils sont insérés.

Dans une moindre mesure, les handicapés mentaux pourraient également avoir des difficultés dans le même genre de situation.

Constat

Le textile, un matériau qui innove

La proximité avec le GEMTEX offre aux étudiants un accès privilégié à un laboratoire de recherche de pointe dans le domaine textile. Cela se traduit par des opportunités uniques d'apprentissage, de collaboration et d'innovation. Les étudiants bénéficient des cours dispensés par les enseignants-chercheurs du laboratoire.

Figure 10 : Le lien présent dans le texte est signalé uniquement par la couleur et celle-ci n'a pas un contraste suffisant avec le texte environnant

Corrections

Afin que le lien puisse être plus facilement être identifié :

- Le contraste entre le lien et le texte environnant doit avoir un contraste d'au moins 3:1
- Le lien dispose d'une indication visuelle autre qu'un changement de couleur au focus et au survol

Visibilité de la prise de focus – Critère 10.7 [A]

Les personnes avec un handicap moteur qui naviguent au clavier peuvent rencontrer des difficultés considérables à utiliser du contenu s'ils ne sont pas en mesure de repérer l'indication visuelle du focus et ses déplacements.

Il ne faut jamais supprimer cette prise de focus.

Constat

La prise de focus est dégradée sur l'ensemble du site.

Correction

Préserver au minimum la propriété **outline** par défaut (supprimer toutes les déclarations dans les feuilles de style CSS). Il est également possible de le renforcer pour une meilleure visibilité. A noter qu'il n'apparaît que lors de l'utilisation du clavier pour naviguer, ou d'un clic sur un lien, ce qui en limite l'impact visuel.

Note : L'outline est dégradé par les propriétés outline, outline-color, outline-width, outline-style dès le moment où ces propriétés rendent difficilement visibles les bordures normalement visibles à la prise de focus.

L'indication visuelle du focus du navigateur ne doit pas être supprimée ou dégradée sauf si un style du focus défini par l'auteur est visible et suffisamment contrasté au regard du critère 3.3.

Ressource

- [Utilisation de la propriété CSS :focus-visible pour ne faire apparaître la prise de focus que lors de la navigation au clavier \(en anglais\)](#)

3.9 FORMULAIRE

Recommandation

Pour chaque formulaire, associer chacun de ses [champs](#) à son [étiquette](#), grouper [les champs de même nature](#) et leur donner une [légende](#), structurer les listes de choix de manière pertinente, donner à chaque [bouton](#) un intitulé explicite. Vérifier la présence de suggestions lors des erreurs de saisie, s'assurer que le [contrôle de saisie](#) est accessible, que la finalité des champs peut être déduite et que l'utilisateur peut garder le contrôle sur ses données à caractère financier, juridique ou personnel.

Étiquettes de champs - Critères 11.1 à 11.4 [A - AA]

Les personnes aveugles et grands malvoyants et les personnes déficientes visuelles qui utilisent des lecteurs d'écrans ou des loupes vocalisées rencontreront des difficultés majeures pour remplir le formulaire s'il contient des champs de saisie dépourvus d'étiquette.

Les personnes déficientes visuelles qui ne voient qu'une partie limitée de l'écran pourraient rencontrer des difficultés sur des formulaires complexes mettant en jeu plusieurs boutons si ces derniers sont dépourvus de boutons pertinents.

Les personnes handicapées moteurs qui utilisent des systèmes de contrôles vocaux pourraient rencontrer des difficultés de navigation dans le formulaire si ce dernier contient des champs de saisie dépourvus d'étiquette pertinente ou de bouton pertinent.

Constat

Sur le site, on trouve plusieurs champs dont l'étiquette n'est pas visible (souvent les champs de recherche).

Correction

Utiliser de préférence la balise `<label>` et l'associer au champ par un couplage des attributs `for` et `id`. Cette solution est la plus robuste et permet de rendre l'étiquette cliquable.

S'il n'est pas souhaité que l'étiquette soit visible, pour des raisons de mise en page, il est possible de masquer l'étiquette avec une technique qui garde le contenu disponible pour les lecteurs d'écran. D'autres méthodes pour étiqueter un champ de formulaire peuvent être également utilisées (attributs `aria-label` ou `aria-labelledby`). Attention, les étiquettes doivent malgré tout avoir une indication visible (via un attribut `title` ou un bouton adjacent)

L'étiquette doit être visuellement accolée au champ de formulaire associé, afin que les personnes déficientes visuelles qui utilisent des loupes d'écran puissent identifier la nature des informations à saisir pour les champs de formulaires.

Note importante au sujet de l'utilisation de `placeholder` : un attribut `placeholder` seul ne peut être considéré comme une étiquette acceptable de champ de formulaire. Lorsque l'attribut `placeholder` est présent, il est susceptible d'être restitué à la place de l'attribut `title`. Par conséquent, lorsque ces deux attributs `title` et `placeholder` sont présents, ils doivent être identiques.

Contrôle de saisie et aide à la saisie - Critères 11.10 & 11.11 [A - AA]

La prévention et l'aide à la correction d'erreurs de saisie, dans les formulaires, sont essentielles pour les utilisateurs en situation de handicap, notamment ceux qui présentent une déficience visuelle, motrice, ou cognitive. Il faut en effet limiter autant que possible les manipulations excédentaires qui peuvent résulter d'une mécompréhension ou d'un défaut d'information.

Constat

- L'indication des champs obligatoires est mal indiquée, en effet un astérisque seul, sans explication ne permet pas d'indiquer qu'un champ est obligatoire.
- Les aides à la saisie ou les messages d'erreur ne sont pas présents.

Correction

Les champs obligatoires doivent être indiqués de façon nominative ou doivent disposer d'un attribut `aria-required="true"` ou `required`. Si les champs obligatoires ne sont pas indiqués de manière nominative (mais avec l'attribut `aria-required="true"` ou `required`), il faut une indication visuelle explicite dans l'étiquette du champ ou bien dans un passage de texte associé (via `aria-describedby` ou `aria-labelledby`).

Attention, l'astérisque seul ne permet pas d'avoir une indication explicite, il faut soit en donner la définition avant le premier champ obligatoire, soit faire porter la définition directement sur l'astérisque via la mécanique des abréviations, par exemple : `<abbr tabindex="0" title="obligatoire">*</abbr>`. Attention cependant cette méthode n'est conforme que si les champs de formulaire disposent d'un attribut HTML5 pour indiquer le caractère obligatoire (`aria-required="true"` ou `required`). Le souci cependant est que cette solution ne s'adresse pas aux utilisateurs voyants qui naviguent uniquement au clavier. Il faut donc implémenter une règle CSS qui permet de rendre visible l'attribut `title` à la prise de focus (cf. section ressources).

Indiquer les formats attendus des champs dont le format est contrôlé via un passage de texte où le champ est identifié nommément ou via un passage de texte relié via `aria-describedby` ou `aria-labelledby`.

Les messages d'erreur indiquant l'absence de saisie d'un champ obligatoire ou que la valeur saisie ne respecte pas le format attendu doivent :

- être visible et permet d'identifier nommément le champ concerné ou disposer de l'attribut `aria-invalid="true"`.
- Si les champs obligatoires ne sont pas indiqués de manière nominative (mais avec l'attribut `aria-invalid="true"`), il faut une indication visuelle soit dans l'étiquette du champ ou bien dans un passage de texte associé (via `aria-describedby` ou `aria-labelledby`).

Ajouter un exemple de saisie réel lorsque c'est nécessaire dans le message d'erreur (si le champ requiert un format particulier).

Vous pouvez personnaliser les messages d'erreurs générés par les types d'input particuliers (email, tel, etc.) avec l'**API Constraint validation**.

Ressources sur l'API Constraint validation.

- [Support de l'API par les navigateurs](#)
- [Documentation MDN](#)
- [Custom Validation Messages for HTML5 Form Constraints](#)

Ressources complémentaires

- [Exemple d'une implémentation permettant de rendre visible à la prise de focus les attributs `title`](#)

Remplissage automatique - Critère 11.13 [AA]

Ce nouveau critère demande que la nature de chaque champ de formulaire, qui attend une donnée concernant l'utilisateur (son nom, son adresse, son email...), puisse être identifiée par les technologies d'assistance.

Constat

Les différents champs relatifs aux données de l'utilisateur ne disposent pas de l'attribut permettant le remplissage automatique par les technologies d'assistances ou le navigateur.

Correction

Utiliser l'attribut **autocomplete** sur les champs de données personnelles.

Ressources

- [Fiche 6 : Formulaires — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Liste des valeurs possibles pour l'attribut autocomplete](#)

3.10 NAVIGATION

Recommandation

Proposer au moins deux [systèmes de navigation](#) différents dans un [ensemble de pages](#) ([menu de navigation](#), [plan du site](#) ou [moteur de recherche](#)). Donner la possibilité d'éviter ou d'atteindre les principaux regroupements de contenus en particulier la zone de contenu principale via un [lien d'évitement ou d'accès rapide](#). S'assurer que l'[ordre de tabulation](#) est cohérent et que la page ne comporte pas de piège au clavier. S'assurer que les [raccourcis clavier](#) n'utilisant qu'une seule touche sont contrôlables par l'utilisateur.

Landmark ARIA – Critère 12.6 [A]

Les Landmark définis via des rôles ARIA complètent ou renforcent les balises équivalentes (voir « Structure de document »). Ils permettent notamment de signaler l'en-tête et le pied pour la page, par opposition à une sous-section de la page ; le menu principal ; et la zone du moteur de recherche.

Constat

Les rôles ARIA ne sont pas toujours situés au bon endroit, notamment le rôle « navigation ».

Corrections

De manière générale il faut :

- Identifier les zones de navigation (et uniquement celles-ci) avec la balise `<nav>` et le `role="navigation"`, on utilisera la propriété `aria-label` pour titrer ces éléments de navigation si plusieurs éléments de navigation se trouvent sur la page (navigations principales & secondaires, fil d'ariane, etc.), par exemple : `<nav role="navigation" aria-label="menu principal">` ;
- Identifier la zone d'en-tête avec la balise `<header>` et le `role="banner"` ;
- Identifier la zone de recherche avec la propriété `role="search"` ;
- Identifier la zone de contenu principal avec la balise `<main>` et le `role="main"` ;
- Identifier la zone de pied de page avec la balise `<footer>` et le `role="contentinfo"`.

Ce critère est très fortement relié au critère 9.2 qui exige la présence des balises `<nav>`, `<main>`, `<header>` & `<footer>`.

Note : Les liens de pied de page renvoyant vers les mentions légales, plan du site et autres informations concernant le site ne sont pas considérés comme un menu de navigation principal.

Liens d'accès rapide - Critère 12.7 [A]

Les utilisateurs ayant un handicap moteur naviguant au clavier peuvent utiliser ces liens pour accéder directement aux différentes zones de contenu de la page.

Constat

Les liens d'accès rapide présents dans la page ne sont pas fonctionnels.

Correction

Implémentez au moins un lien d'accès rapide au contenu, qui permet de sauter toute la navigation principale. Vérifiez qu'il soit bien fonctionnel, c'est-à-dire qu'il mène bien à la section ciblée de la page.

Par exemple un lien en haut de page `contenu</contenu>` qui permet d'accéder à la zone ayant le rôle main `<div role="main" id="content" tabindex="-1">`.

La propriété `tabindex="-1"` est essentielle au bon fonctionnement de ce lien.

3.11 CONSULTATION

Recommandation

S'assurer que l'utilisateur a le contrôle des actions imposées après un certain délai notamment les [procédés de rafraîchissement](#), Donner la possibilité de contrôler les [changements brusques de luminosité](#), les ouvertures de nouvelles fenêtres et les [contenus en mouvement ou clignotants](#). S'assurer que les expressions inhabituelles et le jargon sont explicités. Proposer des [versions accessibles](#) des documents en téléchargement ou les rendre accessibles. S'assurer que le contenu puisse être consulté quelque-soit l'orientation de l'écran et au moyen de [gestes simples](#). Permettre d'annuler les actions déclenchées par un mouvement et d'accéder aux mêmes fonctionnalités par une alternative, sans mouvement.

Documents en téléchargement - Critères 13.3 & 13.4 [A]

Concernant les documents en téléchargement eux-mêmes : assurez-vous que chaque document soit accessible (cf. les [Guides de créations de documents bureautiques accessibles](#)), ou qu'il dispose d'une alternative accessible proposant le même contenu (par exemple, une version HTML correctement structurée).

Constat

Quelques documents ne sont pas accessibles et n'ont pas de version accessible donnant la même information.

Correction

Lorsque rendre le document lui-même accessible est trop coûteux, il est plus simple de mettre une alternative accessible, dans un autre format. La mise à disposition de l'alternative doit être située à proximité du document non accessible, il faut également l'identifier à l'aide d'un intitulé explicite.

Le volume de documents sur le site impose de traiter la problématique à l'échelle de l'organisation, et pas uniquement du site. Elle doit faire l'objet d'un chantier dédié, qui détaillera les dispositions à appliquer tant pour ce site que pour le reste des documents bureautiques de l'organisation.

A l'occasion de la refonte du site, il sera opportun de sélectionner les documents que l'on souhaite conserver en ligne, ceux que l'on archivera, et ceux qui seront identifiés comme obsolètes. Ces deux derniers cas sont en effet susceptibles d'être traités via une dérogation, accompagnée d'un dispositif de compensation (mise en accessibilité sur demande, au cas par cas).

Ressources

- [Guide pour des documents accessibles \(documentation RGAA 3\)](#)
- [Rendre vos documents Word accessibles aux personnes atteintes d'un handicap. \(documentation Microsoft\)](#)
- [Bonnes pratiques en matière d'accessibilité avec les feuilles de calcul Excel \(documentation Microsoft\)](#)
- [Pour rendre vos présentations PowerPoint accessibles aux personnes atteintes d'un handicap \(documentation Microsoft\)](#)

Contenu en mouvement ou clignotant - Critère 13.8 [A]

Le texte en mouvement ne pourra pas être lu par des personnes ayant des difficultés de lecture, s'il défile trop rapidement. Il peut distraire les personnes ayant un déficit de l'attention et les empêcher de lire le reste du texte de la page. Pour les personnes utilisant un lecteur d'écran, un texte en mouvement peut parfois empêcher le lecteur d'écran de restituer le contenu de la page.

Constat

Un contenu en mouvement est présent sur la page Taxe d'apprentissage sans que les utilisateurs ne puissent le contrôler.

Correction

Les contenus en mouvements ou clignotants doivent :

- Avoir une durée inférieure ou égale à 5 secondes
- Pouvoir être arrêté et relancer
- Pouvoir être affiché ou masquer
- Pouvoir afficher la totalité de l'information sans le mouvement